

Ophtalmologie vétérinaire Formation clinique approfondie

Sanction de la formation : Diplôme national Diplôme Inter-écoles Diplôme d'école Attestation de réussite Autre :

Formation réglementaire spécifique (certificat) : Oui Non

Domaines : animaux de compagnie équidés animaux de production Autre : animaux de laboratoire

Public visé : Diplômés du doctorat vétérinaire

Contact :

Ecole(s) organisatrice(s) : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Responsable(s) pédagogique(s) : Jean-Yves DOUET - jean-yves.douet@envt.fr

Service formation continue : formproveto@envt.fr Tél : 05 61 19 38 06

Durée : 1580 heures (sur une année universitaire)

Dates (ou période de l'année) : De septembre à fin juillet

Lieu de la formation : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 23 chemin des Capelles, Toulouse

Nombre de participants (*mini + maxi*) : maximum 4 participants

Modalités pédagogiques : présentiel à distance mixte

Formation dispensée en langue anglaise : oui non

Tarif (* voir plus bas pour les tarifs préférentiels) : 6000 €

Candidature : Dossier à envoyer avant **le 1^{er} juin 2021** à formproveto@envt.fr

Composition du dossier de candidature :

- un CV
- une lettre de motivation
- 2 lettres de recommandation
- La photocopie du dernier diplôme obtenu en formation initiale vétérinaire. IMPORTANT : Autorisation d'exercer la médecine vétérinaire en France indispensable

Procédure de sélection :

1/ Admissibilité sur examen du dossier de candidature

2/ Admission après un entretien avec l'équipe encadrante

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : oui non

(Pour les autres situations de handicap contacter les organisateurs)

Objectif général :

L'objectif général est de former des vétérinaires pour lesquels l'ophtalmologie représentera un secteur privilégié de leur future activité de généraliste.

Contenu de la formation :

- Enseignement pratique de l'examen ophtalmologique chez les carnivores domestiques et le cheval
- Enseignement pratique des examens complémentaires en ophtalmologie
- Enseignement de la démarche diagnostique et thérapeutique en situation à partir de cas cliniques
- Enseignement pratiques des chirurgies oculaires de base
- Enseignement théorique de l'ophtalmologie vétérinaire à partir des cours du DE « CES en ophtalmologie vétérinaire »

Objectifs de la formation :

L'objectif général est de former des vétérinaires pour lesquels l'ophtalmologie représentera un secteur privilégié de leur future activité de généraliste. La démarche consiste donc à approfondir les connaissances fondamentales, physiopathologiques et cliniques des affections oculaires des espèces domestiques en se basant notamment sur l'enseignement théorique et pratique du Diplôme d'école de l'ENVT « Certificat d'études supérieures (CES) en ophtalmologie vétérinaire ». L'enseignement clinique vise à faire acquérir les techniques classiques d'examen ophtalmologique y compris les examens complémentaires spécifiques (ophtalmoscopie indirecte, tonométrie, gonioscopie, échographie oculaire, électrorétinographie), et à développer la maîtrise du raisonnement diagnostique et des choix thérapeutiques (médicaux et chirurgicaux). Tous ces éléments clés sont développés dans le cadre d'une pratique clinique diversifiée, multi-espèce, au sein du CHUV. De par les relations qui lient l'ophtalmologie à la médecine interne, l'imagerie médicale, la biologie clinique, l'anesthésie et l'anatomie-pathologique, les apprenants de la formation clinique approfondie en ophtalmologie vétérinaire sont aussi amenés à travailler régulièrement avec les enseignants-chercheurs et les cliniciens de ces disciplines pour la résolution de cas cliniques. Cette valence multidisciplinaire est un point capital de la formation car elle joue sur la complémentarité des connaissances et des expertises dont on connaît les vertus pédagogiques.

Compétences évaluées à l'issue de la formation

(capacité de mettre en œuvre des savoirs, savoir-faire, dispositions personnelles, dans des situations professionnelles, pour le développement professionnel ou personnel)

Compétences techniques	Compétences non techniques
<p>Réaliser un examen clinique : Examen du segment antérieur : Utiliser un biomicroscope à fente Examen du fond de l'œil : Utiliser un ophtalmoscope direct, indirect Mesure de la pression intraoculaire : Utiliser un tonomètre Mesure de la fonction lacrymale : Réaliser un test de Schirmer</p> <p>Conduire une démarche diagnostique : Mobiliser ses connaissances théoriques Formuler des hypothèses diagnostiques</p> <p>Proposer des examens complémentaires adaptés : Réaliser des prélèvements biologiques Réaliser une échographie Réaliser une gonioscopie Réaliser une électrorétinographie</p> <p>Prescrire et administrer des traitements médicaux : Administer un collyre Mettre en place un cathéter transpalpébral chez le cheval Réaliser une injection sous-conjonctivale Réaliser une injection intraoculaire</p> <p>Prescrire et administrer des traitements chirurgicaux : Gérer la douleur : Réaliser des anesthésies loco-régionales Choisir la technique chirurgicale : connaître les indications Réaliser une chirurgie des annexes (paupières, conjonctives) : Corriger les malpositions palpébrales, Réaliser une exérèse tumorale avec la reconstruction adéquate, Utiliser des lunettes-loupes, Réduire les luxations de la glande lacrymale</p>	<p>Informé le propriétaire du diagnostic et du pronostic : Communiquer de manière adaptée avec le propriétaire</p> <p>Management d'une équipe, Encadrement et transmission de savoirs et de connaissances scientifiques et cliniques</p>

Réaliser une chirurgie de la cornée : Mettre en œuvre les techniques de microchirurgie : keratectomie, greffe conjonctivale (...), Utiliser un microscope opératoire

Pré-requis de la formation :

Etre titulaire du titre de docteur vétérinaire ou avoir validé une année d'internat en clinique animale

Contenu de la formation (le programme détaillé complet sera envoyé après inscription)

- Enseignement pratique de l'examen ophtalmologique chez les carnivores domestiques et le cheval
- Enseignement pratique des examens complémentaires en ophtalmologie
- Enseignement de la démarche diagnostique et thérapeutique en situation à partir de cas cliniques
- Enseignement pratiques des chirurgies oculaires de base
- Enseignement théorique de l'ophtalmologie vétérinaire à partir des cours du DE « CES en ophtalmologie vétérinaire »

Organisation (compléments d'information)

Le programme d'enseignement se fait sur une année universitaire, pendant toute la période d'ouverture de la clinique des animaux de compagnie et de la clinique des équidés du Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire (CHUV) de l'ENVT, c'est-à-dire de début septembre jusqu'à la fin juillet de l'année suivante. Les apprenants sont affectés à temps plein à l'unité d'ophtalmologie, et dans toutes leurs activités cliniques ils sont encadrés par un assistant hospitalier et/ou par l'enseignant de la discipline. Lors des consultations, ils acquièrent des compétences approfondies dans le management d'une équipe, l'encadrement et la transmission de savoir et de connaissances scientifiques et cliniques en aidant les étudiants en formation initiale vétérinaire à développer leurs savoir-faire et compétences. Pour les consultations en l'absence d'étudiant en formation initiale, ils se chargent de la présentation des cas au consultant. Au cours de l'année, ils deviennent capables de prendre en charge les examens complémentaires (échographie oculaire, électrorétinographie, etc.), et après avoir commencé à opérer « en 2ème main », ils acquièrent une autonomie en chirurgie oculaire courante. La responsabilité de certaines interventions chirurgicales (tumeur palpébrale simple, entropion, ...) leur est alors progressivement confiée sous la responsabilité d'un assistant hospitalier ou d'un enseignant-chercheur. La formation à la chirurgie oculaire se fait également tout au long de l'année universitaire, sur des pièces anatomiques prélevées en salle d'autopsie, et des yeux de porcs en provenance d'un abattoir local. Les apprenants disposent pour cet entraînement chirurgical du matériel de microchirurgie et des microscopes opératoires de la salle de microchirurgie expérimentale. Les autres activités incluent des lectures de lames de cytologie et d'anatomie-pathologique oculaires sous la tutelle des enseignant-chercheurs de ces disciplines, ainsi que des analyses d'articles hebdomadaires sous la forme de tables rondes ("journal club"). Ils ont également la possibilité de participer à un travail expérimental, et de collaborer ainsi aux publications et/ou études de l'Unité d'Ophtalmologie de l'ENVT. Les apprenants ont à leur disposition une bibliothèque qui regroupe des ouvrages d'ophtalmologie vétérinaire et des livres d'ophtalmologie humaine et comparée.

L'organisation d'une semaine type est la suivante : présence du lundi au vendredi avec jeudi après-midi réservé pour travail personnel (bibliographie, travaux pratiques, etc...) ; participation aux consultations (carnivores et/ou équidés, NAC, éventuellement animaux de production) ; chirurgies le mardi-matin, jeudi matin et vendredi matin. 4 semaines dans l'année sont dévolues à l'enseignement du DE « CES en ophtalmologie vétérinaire » (cours théoriques le matin, TP/TD l'après-midi), et 4 semaines libres sont réparties sur l'année.

Recrutement/sélection des candidats

Quatre places maximum sont ouvertes chaque année.

Admissibilité au programme de formation après sélection sur dossier de candidature et entretien avec un jury

Principaux formateurs intervenant dans la formation :		
Nom, prénom (ou groupe d'intervenants)	Expertise	Diplômes
DOUET, Jean-Yves	Maître de conférences	Dr.Vétérinaire, Thèse d'Université, DESV ophtalmologie
ROBIN Marie-Claire	Assistant hospitalier	Dr Vétérinaire, DESV ophtalmologie
Landrevie Clara	Assistant hospitalier	Dr Vétérinaire, CES ophtalmologie

Sanction de la formation		
Attestation de suivi et d'évaluation des acquis	Titre professionnel (Diplôme inter-écoles, Dipôle d'école, Certificat réglementaire)	Diplôme national
	DIPLOME D'ECOLE	

Modalités de transmission des connaissances en heures et % de la totalité de la formation		
Modalités	Nombre d'heures	% de la totalité de la formation
E-learning		
Exposés	92 heures	6 %
Démonstrations		
TD	65 heures	4 %
TC	1283 heures	81 %
Travail personnel encadré	140 heures	9 %

Documents pédagogiques fournis : Documents imprimés supports numériques webinars/vidéos

Modalités d'évaluation des compétences	% de la note finale
<ul style="list-style-type: none"> Evaluation continue (Activité clinique, présentation de cas, présentation d'articles lors de sessions de veille bibliographique hebdomadaires) 	40%
<ul style="list-style-type: none"> Réussite aux examens théoriques et pratiques du DE « CES d'ophtalmologie vétérinaire » 	50%
<ul style="list-style-type: none"> Rédaction de 4 cas cliniques suivis par l'apprenant au cours de l'année 	10%

***Détail des tarifs applicables :**

Tarif : 6000 €

Tarif préférentiel pour les vétérinaires ayant validé leur formation initiale vétérinaire ou un internat clinique dans une des 4 ENVF depuis moins d'un an : 1000 €

Taux d'obtention du diplôme = 100 %

Contact :

Service formation continue : e-mail formproveto@envt.fr Tél : Tél : 05 61 19 38 06

Responsable pédagogique : e-mail jean-yves.douet@envt.fr

Date de mise à jour de la fiche : 22/04/2021